

## Comité de quartier Ouest Sud mardi 12 mars 2019 20h30 au CSC Lamartine

Etaient présents :

- de la Ville : Sylvie Darracq adjointe et référent du comité, M.Notte responsable sécurité prévention, Charlotte Guilhou chargée de mission participation citoyenne
- une vingtaine d'habitants

### -rappel sur les CR des comités de quartier :

Ils ne sont plus distribués par la mairie dans toutes les boîtes à lettre du quartier mais envoyés par mail aux personnes ayant laissé leur adresse.

Le dernier CR d'octobre a été envoyé à environ 150 personnes , (email + un courrier postal.Ce nombre est très faibles par rapport aux nombre d'habitants du quartier.

Des lieux de dépôt sont envisagés : CSC Lamartine, RER Bagneux, commerces.....

### -les commerces et services à Cachan :

Les habitants regrettent le manque de commerces à Cachan en quantité et en diversité.

Quelles en sont les raisons ?

-comme il n'y a pas de zones vraiment commerciales (à part la rue piétonne) les habitants se tournent vers d'autres communes (ex Bourg la Reine). La concentration des commerces au centre ville décourage les habitants des quartiers s excentrés. C'est un cercle vicieux : là où il y a des commerces isolés les clients viennent peu et ils sont parfois poussés à fermer

-problème de stationnement difficile là où il y a des commerces.

-la zone près du RER Bagneux n'est pas assez attractive et souffrent d'un manque de stationnement et de sentiment d'insécurité (\*)

-la portion de la RD 920 situé au nord de l'avenue M.Bonnet avec de nombreux commerces fermés est peu attractive.

-disparition des DAB distributeurs automatiques de billets (au RER il y en avait environ 8 il n'en reste plus que 2 (souvent hors service)

Quels commerces manquent ?

-des commerces de bouche (boucherie, charcuterie, poissonnerie)

-kiosque à journaux

-magasin de vêtement pour enfants

-vrai cordonnier

En revanche notons la grande abondance d'agences immobilières, d'opticiens, de coiffeurs barbiers...

Il est signalé que La Poste du quartier La Plaine ferme le 22 mars.

Seule restera ouverte la poste centrale qui n'étend pas ses horaires ni son personnel (risque d'attente aux heures de pointe), avec peu de facilité de stationnement autorisé.

Réflexion sur ce qui peut remplacer La Poste à La Plaine.

Création d'un relais poste chez le marchand de journaux de l'avenue de la Division Leclerc

Que peut faire la mairie ?

La mairie n'a pas beaucoup de leviers pour aider à l'implantation de commerces.

Si des locaux sont en vente, elle peut éventuellement exercer son droit de préemption.

Si les locaux sont en location, elle n'a pas de pouvoir de discuter des taux de loyers avec les propriétaires sachant que certains commerçants se plaignent des niveaux de loyers.

En revanche, la mairie signale qu'elle a aidé un « fromager » à s'installer rue Guichard.

Elle a aussi le projet d'installer un kiosque à journaux sur la voie publique rue Guichard et recherche un gérant.

Horaires du marché peu attractif le mercredi en fin d'après-midi. Très bien le samedi matin.

\* le sujet des commerces a aussi remis le sujet de la sécurité à la discussion.

Des habitants signalent de nouveau que l'on constate toujours sur l'avenue du Pont Royal des attroupements de « trafiquants » au voisinage du Franprix et du café. Il est suggéré la mise en place de surveillance vidéo.

M.NOTTE rappelle que cela est du ressort de la Police Nationale qui est alerté et devrait revenir sur cette zone. Le café a fait l'objet d'un contrôle global (Police, Douanes, URSAFF Union de Recouvrement pour la Sécurité Sociale et les Allocations Familiales) .

Un habitant de la Cité Jardins signale qu'il y a aussi des problèmes Cité Jardins où la Police Municipale ne passe pas. D'après M.NOTTE, il y aurait eu des interpellations à la Cité Jardins.

#### Fibre optique :

Les travaux d'ORANGE pour installer la fibre optique dans le quartier sont pratiquement terminés.

Les habitants devront contacter leur opérateur téléphonique pour se raccorder

Les habitants souhaiteraient avoir une information sur le calendrier et les démarches à accomplir.

#### Aménagements dans le quartier :

**rue du Loing** : la mise en place d'un sens interdit sur une partie de la rue a été réalisé, les véhicules se replient sur la rue de la Marne mais le carrefour n'a pas été aménagé d'où parfois une vitesse excessive. Des véhicules roulent parfois sur le trottoir pour se croiser rue de la Marne. Cet aménagement devrait sans doute diminuer le passage par le quartier.

#### **Rue Pierre Curie :**

Les habitants demande si la Mairie a eu un retour de l'EPT (Établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre) sur l'aménagement de cette rue.

La Mairie attend un chiffrage. La concertation devrait avoir lieu au premier semestre.

#### **Construction de l'immeuble de bureaux AROBASE (près RER Bagneux)**

Cette construction comporte 51 places de parking public qui sera géré par la ville.

Le chantier devrait démarrer fin mars 2019 et durer 24 mois. Des travaux de consolidation ont eu lieu sur le talus du RER.

La base de vie du chantier sera installé sur le terrain de la Ville situé au bout de la rue Lavoisier.

Il serait souhaitable que le passage (ainsi que les espaces verts) du Loing soient améliorés à l'occasion de ce chantier .

#### **Aménagement de la RD 920 par CD (Conseil départemental) :**

Suite à la concertation avec les habitants, la mairie a envoyé aux CD 92 et CD 94 des propositions . Le CD 92 vient de répondre et environ 85 % des propositions seraient prises en compte . Par exemple, la largeur de la piste cyclable est passée de 1,5m à 1,8 ; les discussions ont lieu pour atteindre 2,3m comme demandé.

Les habitants souhaiteraient être informés de la réponse du Cd92 aux contributions des habitants. L'enquête publique est toujours prévue à l'automne 2020.

#### Travaux de la commission stationnement :

Présentation du travail de la commission qui devra présenter le résultat de son travail à la mairie le 18 mars au même titre que les autres quartiers.

La commission a travaillé sur le stationnement (réflexion sur la mise en place d'un stationnement réglementé ou pas) mais aussi sur un plan de circulation dans le quartier (zone 30, mise en place de sens interdit). Certains habitants réagissent sur le plan de circulation présenté sur le quartier Saint Jean Pont Royal et le sens unique déjà présent rue du Loing : il entraîne des détours pour les résidents dans cette zone ; d'autres craignent le détour du trafic sur l'avenue du Pont Royal.

#### **Agenda :**

-fête de la ville dimanche 23 juin à la Cité Jardins.

## **Pour votre information !**

La diffusion des comptes rendus papier va s'arrêter.

Si vous souhaitez continuer à les recevoir, nous vous proposons de nous communiquer votre adresse e-mail à l'adresse suivante [conseil.citoyen.cachan@gmail.com](mailto:conseil.citoyen.cachan@gmail.com) . Ainsi, nous ne manquerons pas de vous envoyer les comptes rendus et les invitations pour venir assister à votre Comité de quartier.

Pour rappel : les comptes rendus sont également accessibles sur la page dédiée au comité de quartier du site de la ville : <http://www.ville-cachan.fr/cachan-citoyenne/comite-de-quartier/279-quartier-ouest-s>

**Toutefois, si vous ne disposez pas d'une adresse mail, n'hésitez pas à nous le signaler** en nous renvoyant le coupon complété ci-dessous à l'adresse suivante : [Conseil Citoyen Cite Jardins Ouest Sud](#)

[Centre socio-culturel Lamartine 4 square Lamartine 94230 Cachan](#)

**Prochain comité de quartier prévue semaine du 18 juin  
à l'école Pont Royal**